



NOUVEAU VILLAGE

Madame Annie BOTTINI
1 rue d'Aulnoy
77240 CESSON

Compte : 101
Voix : 15

Cesson, le 20 juin 2006

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DES PROPRIÉTAIRES DU GROUPE D'HABITATION DE NOUVEAU VILLAGE

Conformément à l'article 28 de nos statuts, une Assemblée Générale Ordinaire de notre Association, se tiendra le

VENDREDI 22 SEPTEMBRE 2006 A 21H00
Salle SODBURY – Avenue de la Zibeline
Cesson la Forêt

Venez nombreux à cette Assemblée, sans omettre les pouvoirs qui vous ont été confiés.

Attention : le jour où votre Délégué de Rue vous présente pour émargement cette convocation. Si vous n'êtes pas sûr de venir, **remettez immédiatement le pouvoir ci-joint complété à votre Délégué de rue.** Inscrivez le nom et l'adresse de la personne à qui vous donnez votre pouvoir.

Vous pouvez donner votre pouvoir à tout autre propriétaire, hormis le Président.

Ces dispositions éviteront des lourdeurs dans la comptabilisation des voix et permettront de savoir plus vite si le quorum est atteint ou non.

Ordre du jour :

Accès au jardin "SOUS LE VENT", réalisé par le SAN dans la plaine du Moulin à Vent, contiguë à la rue de Montdauphin.

Une réunion de présentation du projet a eu lieu en mairie le 15/06/2006 à laquelle étaient présents, entre autres, les représentants du Comité de Nouveau Village. Cette réunion concernait le projet d'implantation d'un jardin, contiguë à la rue de Montdauphin, dans la Plaine du Moulin à Vent. Ce jardin a pour but de créer un trait d'union entre les habitations actuelles de Cesson et les nouvelles habitations de la Plaine du Moulin à Vent. Le problème posé notamment lors de cette réunion était la définition de l'implantation des accès à partir de Nouveau Village au "JARDIN SOUS LE VENT"

Lors de sa réunion du 16/06/2006 le Comité à l'unanimité a reçu positivement ce projet et souhaite que les liaisons avec le jardin se situent face aux débouchés des sentiers piétonniers dans la rue de Montdauphin. Une nouvelle réunion aura lieu fin juin entre les représentants du comité et le paysager afin d'affiner la proposition de raccordement.

Pour information : le projet sera visible sur notre site : www.nouveauvillage.com

Le Président.
Georges Naline

TEXTE DES RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

RESOLUTION : ACCES AU JARDIN "SOUS LE VENT"

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la création, sur le lot 262, de trois chemins de raccordement au jardin "SOUS LE VENT".

Ces chemins seront situés en continuité des chemins piétonniers débouchant dans la rue de Montdauphin.



NOUVEAU VILLAGE

Assemblée Générale Ordinaire du 22/09/ 2006 à 21h00, salle Sudbury, 77240 Cesson

JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE DU PROPRIÉTAIRE.

Madame Annie BOTTINI demeurant 1 rue d'Aulnoy 77240 CESSON, soussigné, représentant 15 parts sur 3 470 de la copropriété déclare être présent(e).

Numéro de lot : A1. Numéro de compte : 101

Émargement :

POUVOIR

Je, soussigné, Annie BOTTINI, propriétaire du lot N° A1 représentant 15 voix dans l'Association Syndicale Libre des Propriétaires du Groupe d'Habitation de Nouveau-Village, donne pouvoir à (1) pour me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire convoquée le 22/09/2006 à 21h00, sur l'ordre du jour fixé dans la convocation : pour prendre part à toutes délibérations, votes ou scrutins, voter également toutes autres mesures qui pourraient être soumises à ladite Assemblée, me substituer et généralement exercer tous les droits conférés aux copropriétaires. Aux effets ci-dessus, signer tous émargements, registres et procès-verbaux, et faire en général, tout ce qui sera nécessaire en mes lieux et place.

Le présent pouvoir conservera tous ces effets pour toutes autres assemblées qui seraient appelées à délibérer sur le même ordre du jour par suite du report pour insuffisance de participants ou pour toutes autres causes.

Fait à le __.__.2006

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour pouvoir

Le mandataire

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour acceptation de pouvoir

JUSTIFICATIF DE PRÉSENCE MANDATAIRE.

Je, soussigné (1),, ayant reçu pouvoir de Madame Annie BOTTINI représentant 15 / 3 470 voix déclare être présent(e) :

Emargement :

(1) nom et adresse du mandataire.